Accueil Société

Insolite. Louis Sarkozy vise une policière avec une tomate et

des billes !

Ajouter aux sources préférées sur Google

Société, Politique

Publié le 11/03/2012 à 06:55 , mis à jour le 12/03/2012 à 10:26
La Dépêche du Midi

VIDÉO - On n'est jamais mieux trahi que par le siens parait-il. Si il y a peu de chance que les

adversaires de Nicolas Sarkozy se servent de cet évènement, cela fait un peu désordre en pleine

pèriode de campagne éléctorale. L'évènement en question? En faction devant le palais présidentiel

jeudi après-midi, une policière s'aperçoit qu'elle est la cible d 'un jet de bille. La première bille ne

l'atteint pas. Très rapidement, une tomate s'écrase à ses pieds. La gardienne de la paix n'a pas le

temps de repérer l'origine des projectiles, une seconde bille lui touche la joue. Elle traverse la rue et

aborde des gendarmes en faction devant les portes de l'Elysée. Ils lui indiquent alors un coupable

potentiel : Louis Sarkozy, 15 ans, le fils cadet du Président, qui reçoit un ami à ce moment-là.

La policière a rédigé un rapport administratif mais a indiqué ne pas souhaiter porter plainte. Le

directeur du cabinet du préfet l'a ensuite rencontrée avec ses collègues, « les appelant à la plus

grande réserve compte tenu de la période électorale », rapporte RTL.

Soucieux de ne pas déclencher une polémique en pleine campagne électorale, c'est le papa-président

lui-même qui a reçu vendredi matin la policière pour lui présenter des excuses. « Le geste malheureux

d'un enfant » aurait plaidé Nicolas Sarkozy. L'affaire devrait donc en rester là. Pour apaiser les esprits,

la policière s'est vue offrir par l'administration la possibilité d'être mutée à un autre poste. Sollicité,

l'Elysée s'est refusé à tout commentaire.

Voir les commentaires

SIGNALER UN ABUS

SIGNALER UN ABUS

SIGNALER UN ABUS

Je n'ai pas de compte

Je m'inscris gratuitement

pistolet a bille Il y a 13 années

Il ne doit pas être beaucoup surveillé.

RÉPONDRE

paillarda Il y a 14 années

Suivant que vous serez puissant ou misérable,
Des gamins arrêtés pour avoir tiré... au pistolet à billes !
Par Blanchard Lucie(extrait du journal lyon capital)
Posté le 22/10/2009 à 13:02 | lu 4087 fois | 6 réactions|
Imprimer l'article Suggérer à un ami Agrandir la taille du texte Diminuer la taille du texte
Des gamins arrêtés pour avoir tiré... au pistolet à billes !

Invraisemblable, les enquêteurs du commissariat de police du premier arrondissement de Lyon se sont déplacés lundi 19 octobre à 16 h 25 pour prendre en filature quatre élèves de sixième (onze ans d'âge moyen). Pris en flagrant délit de "tirage de billes en plastique au pistolet" derrière les grilles de l'école primaire des Tables Claudiennes, ils ont été arrêtés et conduits au commissariat de police, où ils ont été entendus puis relâchés avant d'être convoqués devant le juge pour enfants le 24 novembre. Les policiers ont par ailleurs encouragés les enfants a dénoncer leur cinquième complice, élève de sixième également, interpelé le lendemain à 11h20.

La directrice a porté plainte

Les policiers ont agi après le dépôt de plainte de la directrice de l'école, suivie par plusieurs parents vendredi 16 octobre. Lydie Maurel qui déclare dans le journal Le Progrès de ce jour avoir "vu cinq jeunes tirer des billes en plastiques à travers les grilles de l'école". Billes qui auraient atteint cinq enfants vendredi. Les francs tireurs seraient même revenus lundi et auraient pris pour cible deux instituteurs. Le rapport de police précise que "la professeur a ressenti les impacts à travers son manteau sans être blessée". Concernant les élèves visées, la directrice parle d'"égratignures".

"Al Capone" dans le viseur

Problème, la vente de pistolet à billes est règlementée en France depuis mars 1999. Suite à des accidents oculaires, dont un l'année dernière justement à Lyon sur une fillette, le législateur a préféré légiférer. La vente de pistolet à billes ou leur mise à disposition à des mineurs est interdite depuis en France. Pourtant les gamins de la Croix-Rousse affirment avoir gagné leurs pistolets à bille sur un stand de la Vogue des marrons au nom évocateur. Le stand de tirs "Al Capone" installé boulevard de la Croix-Rousse dans le cadre de la fête foraine distribuerait à ses gagnants en récompense, des pistolet à billes chargés de munitions. Les pistolets feraient fureur auprès des collégiens du quartier.

RÉPONDRE

kanana Il y a 14 années

Génial un enfant comme les autres
Cela prouve que c'est un jeune comme tous les autres jeune de son âge, même si le geste n'est évidement pas jolie et qu'il aurait pu blesser cette femme.
N'oublions pas quand même qu'il reste un enfant comme les notres, il n'était pas tout seul, avec un ou des copains, peut-être que c'est même un de ces copains qui à tirer.
Enfin, n'oublié pas quand même qu'à l'époque de Mitterrand c'était Mazzarine qu'on entretenait avec
l'argent des contribuables ce qui est pour moi plus grave, et hypocrite, car les citoyents n'était au
courrant.

RÉPONDRE

Voir plus de commentaires

Haute-Garonne Ariège Aude Aveyron Gers Hautes-Pyrénées Lot Lot-et-Garonne Tarn Tarn-

Suivez-nous

Facebook

Twitter

Instagram

Rss

Les sites du groupe
Midi Libre

La NR des Pyrénées

L'Indépendant

Le Petit Bleu d'Agen

Centre Presse Aveyron

Toulouscope

Le Villefranchois

Le Journal de Millau

La Gazette du Comminges

Rugbyrama

evelyne

Nos dossiers locaux

Groupe La Dépêche

Journal
Retrouvez La Dépêche sur internet

Télécharger le journal

S'abonner

Newsletters

Découvrez l’ensemble des newsletters de La Dépêche du Midi

Découvrir

Shopping

Bons plans bricolage

Bons plans jardin

Bons plans maison

Bons plans mode

Bons plans streaming

/

/ Photo MaxPPP, archives, 2007

   

Envie de donner votre avis ? (204 commentaires)

J'ai déjà un compte

Je me connecte

 

Les commentaires (204)

OU

S'abonner

 MA VILLE FRANCE - MONDE FAITS DIVERS SPORT ÉCO TV - PEOPLE SANTÉ

M


enu Lancez votre recherche  

www.ladepeche.fr © 2026

Logo La Dépêche du Midi

Bons plans high-tech

MENTIONS LÉGALES DONNÉES PERSONNELLES COOKIES CONTACTEZ-NOUS À PROPOS PUBLICITÉ

PLAN DU SITE CHARTE DE MODÉRATION NOUS RECRUTONS CGU